

CC DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Date de début

12/04/2025

Date de fin

11/12/2025

Département

Gard (30)

Présentation

Devenez Directeur·trice d'un centre de vacances ou d'un accueil de loisirs

Cette formation atteste des compétences à assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs conformément aux dispositions définies dans l'article 1er de l'arrêté du 21 mars 2003.

Inscriptions : clôture le 12 mars 2025

Module 1 : 12 au 20 avril 2025 (63 heures)

Stage pratique : 18 j entre mai et septembre 2025

Suivi individualisé : juin et octobre 2025

Module 2 : 20 au 25 octobre 2025 (42 heures)

Certification : 11 décembre 2025

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

-
- Former des directeurs·trices conscients et responsables de leurs actes, de leur rôle et de leur pouvoir au sein d'ACM.
 - Réfléchir sur le rôle éducatif des ACM et clarifier ses objectifs au sein d'un projet pédagogique personnel, cohérent.
 - Sensibiliser particulièrement ces directeurs·trices à la place de l'environnement dans le rôle éducatif.

Public cible

- Être diplômé·e d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS ;
- Avoir PSC1, ou autres diplômes de premiers secours ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Prérequis

- Être diplômé·e d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS ;
- Avoir PSC1, ou autres diplômes de premiers secours ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Contenu

1) Module 1 - Les bases - 9 jours :

- Aborder les contenus permettant de construire un projet pédagogique : méthodologie de projet, connaissance des publics, partenariats, ancrage sur le territoire, animation des RH, administration, sécurité, législation, gestion de l'accueil des enfants et parents, communication, économat, comptabilité, budget prévisionnel, préparation du séjour, rôle de formateur·trice de l'équipe,
- Rédaction d'un projet pédagogique.
- Réfléchir sur des thèmes tels que l'autorité, la mixité, conduites addictives, les conflits, les rapports de domination, les situations de maltraitance...

2) Approche professionnelle - Stage pratique de direction - 18 jours :

- Durant cette période, il s'agira de conduire le projet pédagogique, gérer les aspects administratifs et organisationnels, gérer l'équipe pédagogique et technique, mettre en place des outils d'évaluation.

3) Module 2 - Analyse et bilan - 6 jours :

- Analyse de pratique,
- Approfondir les intérêts éducatifs des animations ancrées sur le territoire de l'ACM
- Approfondir les moyens et supports (pédagogiques, législatifs et techniques) permettant de mener différents types de sorties nature en ACM.
- Approfondir des notions au regard des besoins des stagiaires

4) Suivi individualisé :

- Positionnement et accompagnement projet pédagogique (½ journée)
- Accompagnement bilan de direction et jury blanc (1 journée)

Méthodes pédagogiques

- Tous les temps de travail sont amenés au moyen de pédagogie active pour faciliter l'appropriation des connaissances : travail en petits groupes, recherche documentaire, théâtre forum, rencontres de partenaires, pédagogie de projet...
- Des outils très concrets, opérationnels et ludiques sont apportés pour aider à fixer les connaissances (psychologie de l'enfant, alimentation, comptabilité, démarches administratives, législation...).
- Le·la stagiaire aura les moyens de s'évaluer et d'évaluer les apports pédagogiques.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel

Module ouvert

non

Taux de satisfaction

Thématique

Autres

DATES, LIEUX ET INFOS

Infos pratiques (programmes, intervenants, matériels,etc)

Clôture des inscriptions le 12 mars 2025.

Validation du projet suite à un entretien avec la coordinatrice

INFOS

Structures porteuses



Association Le Merlet

Tarif

Les financements possibles

Nous consulter pour étudier les possibilités offertes par votre situation administrative

Contacts

Alexandra LOUIS : alexandra.louis@lemerlet.asso.fr - 06 72 63 48 22 (assistante administrative)

ou Emilie GEFFROY : emilie.geffroy@lemerlet.asso.fr - 06 16 17 58 73 (coordinatrice)

Inscription

Inscription via notre site internet : <https://www.lemerlet.asso.fr/formations-professionnelles/formation-cc-dacm.html>

Puis il faudra compléter le questionnaire d'inscription.

Avant votre inscription, merci de contacter Emilie, au 06 16 17 58 73, pour convenir d'un entretien préalable.

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>